



Essentiel.*

Les programmes Essentiel sont conçus pour protéger vos engagements financiers contre les impacts négatifs d'un évènement grave et imprévu. Les couvertures suivantes sont comprises dans les programmes :

- Perte d'emploi.
- Invalidité.
- Vie.

Avantages supplémentaires.

- ✓ Offert aux personnes âgées de 17 à 71 ans.
- ✓ Les réclamations ne sont pas imposables.
- ✓ Aucun examen ni questionnaire sur la santé n'est exigé.
- ✓ Aucune prime supplémentaire pour les fumeurs.
- ✓ Peut être résilié en tout temps.
- ✓ La prime peut être ajoutée au financement du véhicule.

Contactez votre concessionnaire Hyundai pour obtenir de plus amples renseignements ou composez le numéro 1-855-506-6160.

Contactez votre concessionnaire Hyundai pour obtenir de plus amples renseignements ou composez le numéro 1-855-506-6160.

Souscription de qualité.

Les programmes Essentiel sont souscrits par Co-operators Compagnie d'assurance-vie du Canada et administrés par le Groupe financier LGM. Pour communiquer avec Co-operators, Compagnie d'assurance-vie, composez le 1 855 587-8595 ou visitez le site www.cooperators.ca

Le présent dépliant ne constitue pas un contrat. Son contenu est fourni à des fins d'information seulement. Les programmes Essentiel et Essentiel Plus proposent plusieurs caractéristiques et avantages fort intéressants qui sont décrits plus en détail dans le certificat d'assurance. Veuillez lire attentivement celui-ci, car il contient les modalités, les définitions et les exclusions des programmes.

* La couverture est facultative et à participation volontaire.
Source : Statistique Canada, cancer.ca/statistics et heartandstroke.ca

MC/MP Les noms, logos, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp.

Hyundai Auto Canada Corp.
hyundaicanada.com

HYD-LP-ES-B2C-1019-R2F

Protection de prêt.

Essentiel.

Couvertures groupées :
Vie, Invalidité et Perte d'emploi.*



Les programmes essentiel comprennent les couvertures suivantes.

Couverture perte d'emploi.

Le marché du travail est instable, mais les programmes Essentiel peuvent aider. Si vous perdez votre emploi de façon involontaire, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles, car pendant que vous cherchez un nouvel emploi, vous aurez droit à un maximum de 6 paiements mensuels par réclamation.

Couvre jusqu'à 1 000 \$ par mois.

19,8 : Moyenne de semaines sans emploi.

Couverture invalidité.

L'invalidité physique et l'invalidité psychologique peuvent avoir un impact important sur votre vie.

En cas d'invalidité, les programmes Essentiel et Essentiel Plus, qui sont conçus pour vous aider à vous remettre sur pied, verseraient jusqu'à 6 paiements mensuels par réclamation si vous étiez aux prises avec une limitation fonctionnelle, et ce, peu importe si l'incident s'est produit au travail, à la maison ou ailleurs.

Couvre jusqu'à 1 000 \$ par mois.

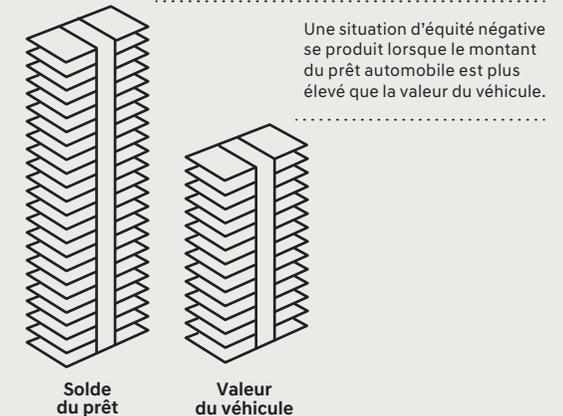
Au cours de sa vie professionnelle, un Canadien sur trois risque de souffrir d'une invalidité pendant plus de trois mois.

La durée moyenne d'une absence du travail est de 11 semaines.

Couverture vie.

En cas de décès, la partie du prêt en équité négative serait remboursée, **jusqu'à concurrence de 20 000 \$.**

Voici une explication simple.



Grâce à la souplesse de la couverture, vos proches peuvent décider :

- de garder le véhicule (la valeur du véhicule doit toutefois être payée)
- de le vendre à un particulier ou
- de le remettre à un concessionnaire.

La couverture Vie comprend le **règlement anticipé** qui rembourserait l'équité négative de votre prêt si vous receviez un diagnostic de maladie mortelle.

51 % des personnes veuves subissent une perte de leur revenu modifié au cours des cinq années suivant le décès de l'être cher.

Contactez votre concessionnaire Hyundai pour obtenir de plus amples renseignements ou composez le numéro 1-855-506-6160.

